



Imposition sur indemnités de licenciements si pse

Par **blancarel**, le **22/07/2009** à **11:14**

Bonjour,

J'aimerais savoir si un changement d'imposition est prévu pour 2010 concernant les indemnités de licenciement obtenues dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Actuellement, celles ci ne sont pas imposables mais il paraît que cela va changer pour 2010.

Pourriez vous m'éclairer sur ce sujet s'il vous plaît?

Avec tous mes remerciements